

**P-V de la réunion du Bureau de l'
Association Belge des Amis de Saint Jacques de Compostelle
du 13 janvier 2009 à Velaine s/S**

Présents : Pierre GENIN, Francis HIFFE & Jacques DEGEHET

Rapporteur : Jacques DEGEHET

Le Bureau s'est réuni en urgence (à 17h) pour examiner la problématique du Centro Gallego et de la procession annuelle et définir les orientations à prendre dans la négociation à intervenir lors de la rencontre que nous devons avoir avec Miguel Palomo, Président et José Pérez, Secrétaire du Centro Gallego le mercredi 21 janvier à Limal à 15h.

1. Centro Gallego (rue Vlogaert) :

- Suite au différend qui oppose le Centro Gallego à Paulo Tomaz (le gérant), nous ne sommes pas sûrs de pouvoir continuer à organiser nos réunions, mensuelles et autres, dans les locaux que nous utilisons maintenant depuis plusieurs années. Une décision de justice doit tomber ce 29 janvier qui pourrait déboucher sur une fermeture des locaux (il serait même question d'y apposer les scellés !). La sprl de Paulo Tomaz qui gère l'établissement depuis le départ de Victor aurait été (ou pourrait être ?) déclarée en faillite. Pour notre réunion du 5 février l'incertitude est totale. En cas d'urgence, nous pourrions « nous replier » sur « La Porteuse d'Eau », Avenue Jean Volders 48a (à 200m du Centro), où nous avons déjà transféré dans l'urgence la réunion des baliseurs du 8 janvier. Mais ce n'est pas l'idéal : cela ne peut constituer qu'un dépannage de dernier recours !
- La question qui se pose maintenant, à débattre en C.A., est de définir si, vu les « problèmes » du Centro, ce n'est pas le moment d'envisager nos réunions ailleurs : toujours dans l'agglomération bruxelloise ou en dehors de cette agglomération ? Sans oublier les facilités d'accès comme la proximité d'une gare, d'une station de métro ou de bus. Ou bien envisagerait-on une alternance d'une réunion bimestrielle à Bruxelles et une réunion bimestrielle en province (Namur, ou ...) ? Il semble que pourrait se concrétiser une possibilité de disposer de locaux, libérés par le départ du Professeur D'Haenens vers Eupen ou Mons, sur le site de l'Ilon St-Jacques à Namur (enfin ?).

2. Procession annuelle :

- Suite à la « démission » de Raymond Halconruy, la question se pose de la pérennité de la Procession annuelle de saint Jacques à travers les rues de Bruxelles : initialement c'était l'objet de la réunion annoncée ci-dessus.
- Le Bureau estime que, seuls, les Amis de Saint-Jacques ne se sentent pas à même d'assurer l'organisation de la procession en 2009 ni dans les années à venir. Si l'annonce ne peut pas en être faite via Le Pecten de mars, le Bureau propose d'annuler cette manifestation (un espace a été réservé dans Le Pecten n° 91 à cet effet, en cas de besoin, auprès de Paul Sempels).
- Pour la réunion convenue telle qu'annoncée en entête, nous proposons d'adopter la position ci-dessous :
 - Poursuite ou non de l'organisation de la Procession ?
 - Si oui, les ASJC, s'ils sont seuls, renoncent.
 - Nous souhaitons un responsable de l'organisation à Bruxelles, autre que les ASJC
 - Ce responsable informe à chaque étape les différents intervenants
 - Nous désignons une « personne – relais » au sein de notre association, avec, pour tâche unique, d'être notre relais auprès des autres parties prenantes à la Procession.

Francis Hiffe tire une liste de nos membres bruxellois à cette fin.

- Nous rappelons que nous n'avons jamais jusqu'à ce jour dû intervenir financièrement mises à part la réalisation de folders et d'affiches et l'indemnisation de l'organiste, soit maximum une centaine d'euros.
- Nous rappelons aussi que nous ne pouvons engager que des montants dûment budgétisés sur base d'offres de prix claires et précises et émanant du bénéficiaire final clairement identifié.
- On peut aussi proposer aux participants de se retrouver après la procession pour un repas partagé où chacun paie sa part (comme on le faisait dans le temps) en lieu et place d'une coûteuse réception finale.
- La présence de la fanfare a-t-elle vraiment un rôle utile (que nous apporte-t-elle ?). Ne serait-il pas préférable de faire appel aux groupes « folkloriques » jacquaires, galiciens, espagnols ou autres ?
- Enfin, nous ne voyons pas la nécessité de créer une superstructure des 2 ou 3 associations concernées. Nous estimons préférable que les tâches et responsabilités soient clairement définies, de façon ponctuelle, tant au plan logistique qu'au plan financier.
- Enfin, il est proposé d'envoyer un courrier à Louis Smeyers pour mettre fin à la polémique.

3. Philippe Massin rejoint le Bureau à 18h

- **Balise « européenne »** : Le stock de balises actuelles (rouge – blanc) sera épuisé pour l'été 2009. En conséquence, le Bureau marque son accord pour passer à la balise « européenne ». Il propose de ne plus commander de balises « anciennes » et de passer sans plus attendre à la nouvelle balise (jaune – bleu).
- Le secrétaire est chargé d'interroger Audrey Badet, juriste, sur **la propriété du copyright** « *subtilisée* » par Cobré.
- Avenir du « **Via Galia Belgica** » : Les SGR estiment qu'il est devenu obsolète et proposent de « refondre » ce topoguide pour qu'il devienne un « *topoguide SGR – Sentier de Saint-Jacques-de-Compostelle* », comme le fait la FFRP.
- Projets : 2 « grands » itinéraires : 'Bruxelles – Nivelles – Paris – Tours' et 'Namur – Vézelay'.
- Il nous paraît opportun de laisser aux SGR la prérogative de réaliser les topoguides, gardant pour notre part le repérage et le balisage (réalisation et entretien) des « sentiers de Saint-Jacques ». Quitte à ce que nous réalisions des « folders » (6 faces A5 ?) pour les itinéraires « secondaires » qui viennent rejoindre les « grands » itinéraires (qui donnent lieu à réalisation de topoguides proprement dits). « *A chacun son métier !* » Non ?
- Les relations avec la **Vlaams Genootschap van Santiago** sont « au beau fixe » : ils attendent notre collaboration pour la réalisation de topoguides :
 - a) Via Monastica (Vessem – Givet) (avril 2009 ?)
 - b) Via Brabantica (Anvers – Bruxelles – Halle)
 - c) Via Burgensis (Bruges – Tournai - Lille)
 - d) Via Scaldia (idem au départ de Gand)
 - e) Via Limburgica (Maaseik – Tongres – Heylissem – Givet)

Ils peuvent se passer de notre intervention financière. Notre collaboration devrait se situer au niveau du repérage, balisage et fourniture de textes en français, la traduction étant assurée par eux-mêmes. En contrepartie, notre logo apparaîtrait sur leurs topoguides et nous aurions la faculté de traduire leurs textes (du néerlandais au français). Un groupe est déjà au travail à Tournai, sur le tronçon entre la frontière

linguistique et la frontière française, de la Via Burgensis. Nous pensons qu'il faut « *jouer le jeu* » avec nos confrères de la Vlaams Genootschap, qui fait preuve d'ouverture et d'un dynamisme nouveau. Il leur sera donc proposé d'acter notre volonté de collaborer à leurs projets, notre association étant disposée à financer le repérage et le balisage de la partie des itinéraires qui nous concernent sur le territoire de la Communauté Française.

- 4. Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) :** Nous proposons d'y intégrer la règle, qui s'adresse à tous quand ils quittent leur mandat au sein du C.A. ou autres responsabilités au sein de l'association, qui prévoit que chacun, en fin de mandat, doit restituer à l'association tout le matériel mis à sa disposition par l'association (papier à entête, ...).

Merci et bravo à Pierre pour son accueil chaleureux et pour avoir pensé à sustenter à la manière des helvètes les participants à la présente réunion.

P.S.1. Il me paraîtrait utile de prévoir une nouvelle réunion du Bureau avant la prochaine réunion du C.A. prévue le 10 février, pour préparer les autres points de l'ordre du jour que nous n'avons pas eu le temps d'aborder.

P.S.2. La consigne de confidentialité est rappelée à tous : toutes les informations contenues dans ce rapport ne peuvent être divulguées en dehors du C.A. !

Jacques DEGEHET